



RESEAU DEPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Etat des ressources en eaux souterraines

- Situation début juillet 2022

Le réseau départemental de suivi des eaux souterraines a été mis en place en 2016 par la Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal.

Dix-neuf ressources constituent actuellement ce réseau. Ces dernières ont été choisies pour leur situation géologique (socle, volcanisme), pour la qualité des chroniques de débits existantes et pour leur répartition géographique sur le territoire.

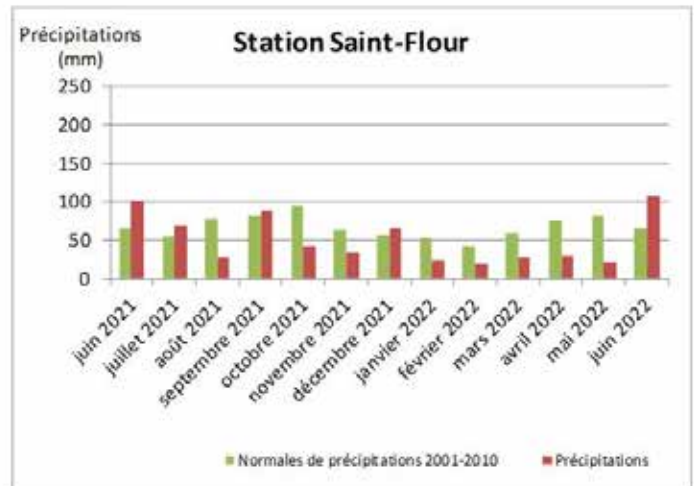
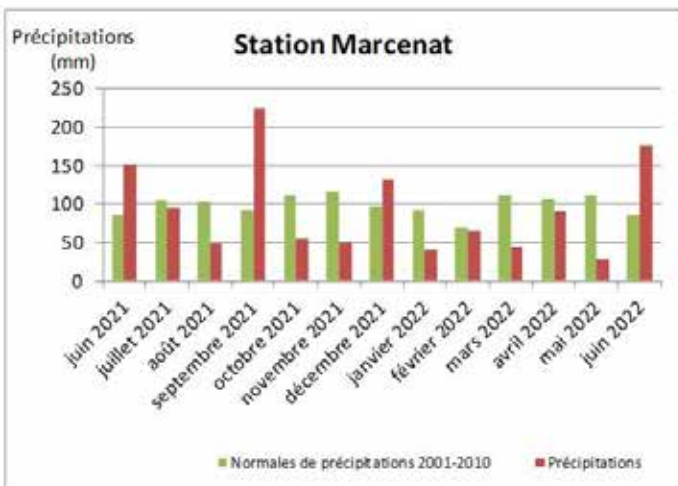
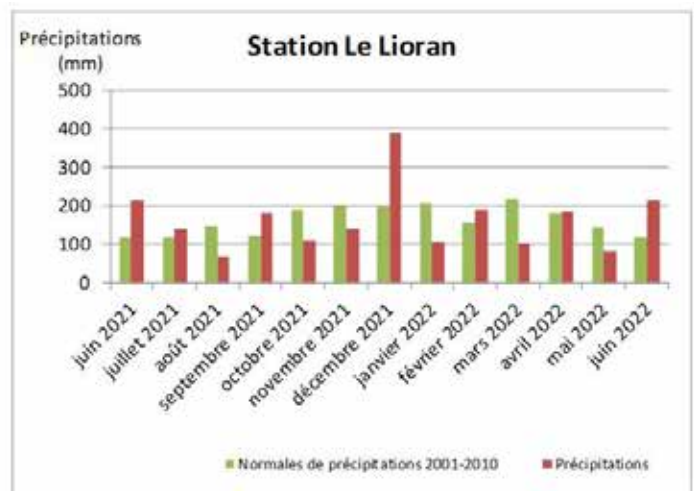
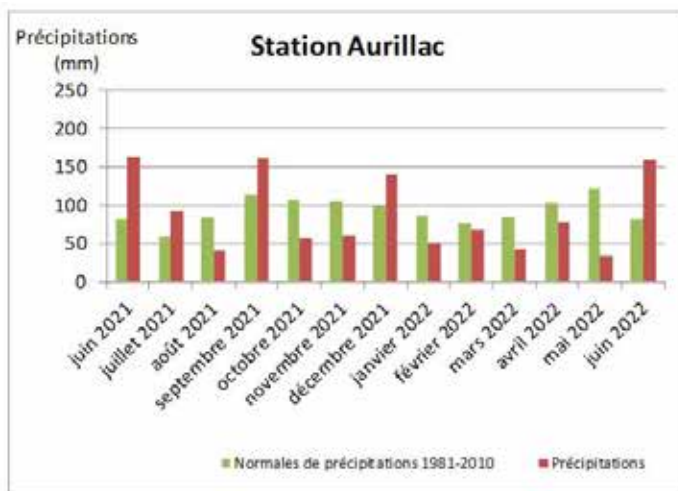
Le suivi des sources et la réalisation des mesures de débits sont assurés à fréquence mensuelle (dans la mesure du possible) par les collectivités gestionnaires de l'eau. Les données sont bancarisées, traitées et synthétisées par la MAGE qui réalise trimestriellement ce bulletin d'information (mensuellement si le contexte hydrogéologique l'exige).

L'objectif de ce réseau est d'améliorer la connaissance des ressources du Département et d'assurer une veille objective et pertinente sur les évolutions à court, moyen et long terme des débits mesurés.



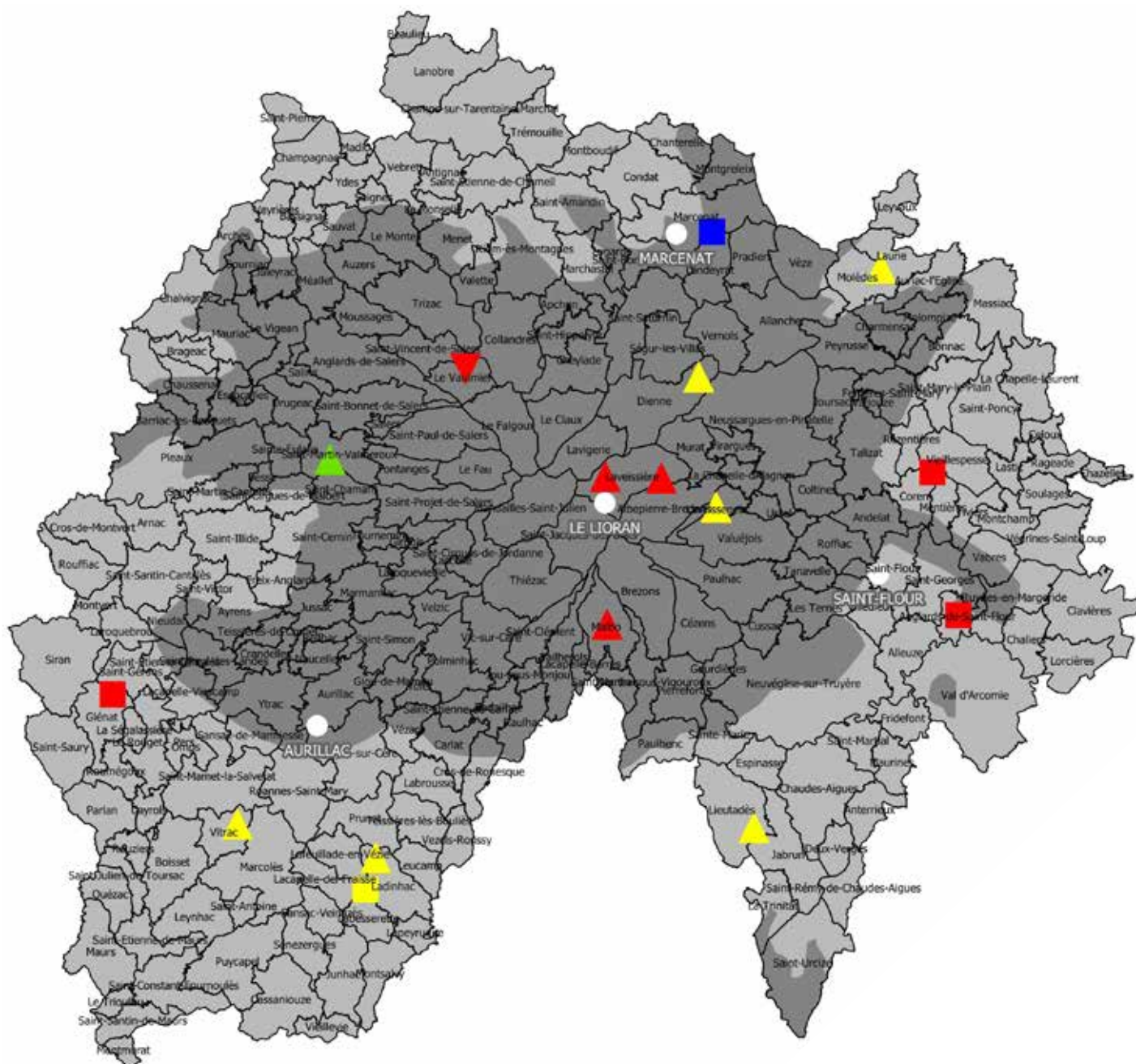


Pluviométrie (source données : météoFrance)



Le département du Cantal a connu un déficit pluviométrique marqué au printemps 2022. Le mois de mai a été particulièrement sec, comparé aux normales de saison : -43% sur les Monts du Cantal, -73% sur Aurillac et Saint-Flour, et -76% sur le Nord Cantal. Les pluies abondantes du mois de juin

(+63% par rapport aux normales de saison sur Saint-Flour, +79% sur les Monts du Cantal, +95% sur Aurillac et +103% sur le Nord Cantal) inversent la tendance mais ne semblent pas avoir profité aux eaux souterraines.



LEGENDE

Carte géologique simplifiée

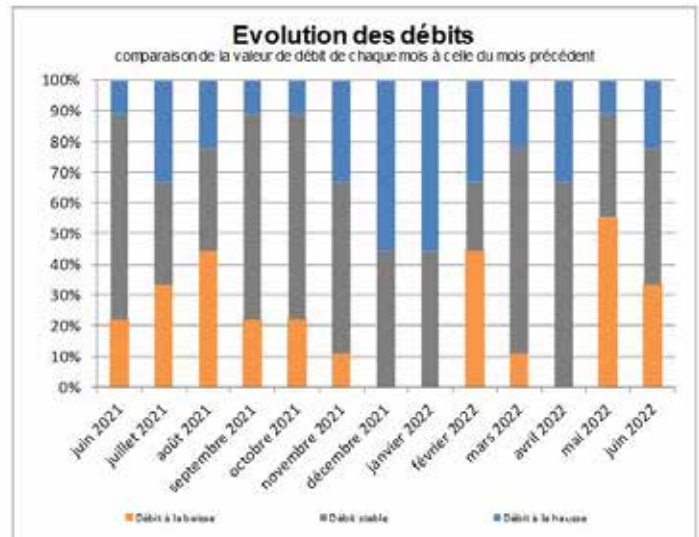
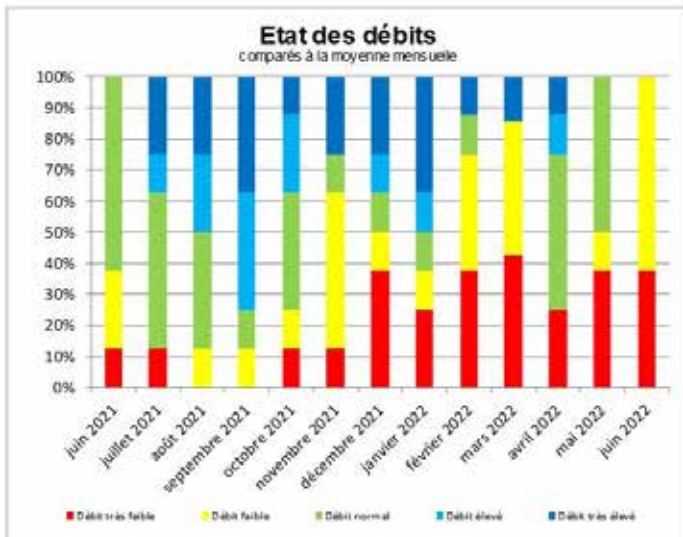
- Socle
- Volcanisme
- Station Météo France

Situation des débits

- Etat des débits
 - Débit très élevé
 - Débit élevé
 - Débit normal
 - Débit faible
 - Débit très faible
- Evolution des débits
 - Tendence à la hausse
 - Tendence stable
 - Tendence à la baisse



Suivi des ressources situées en domaine de socle



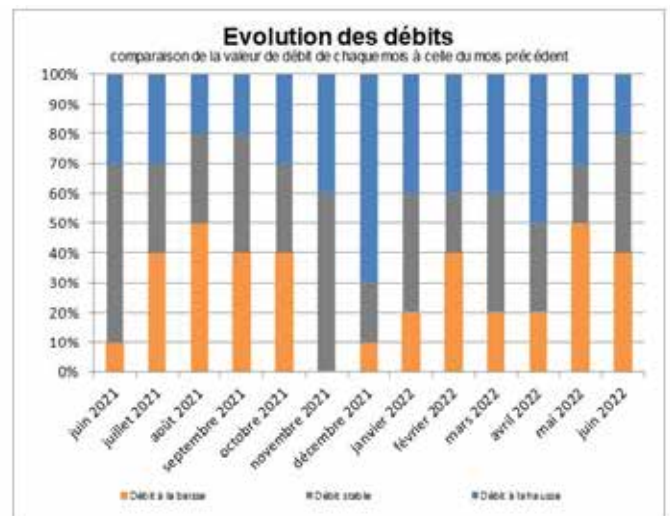
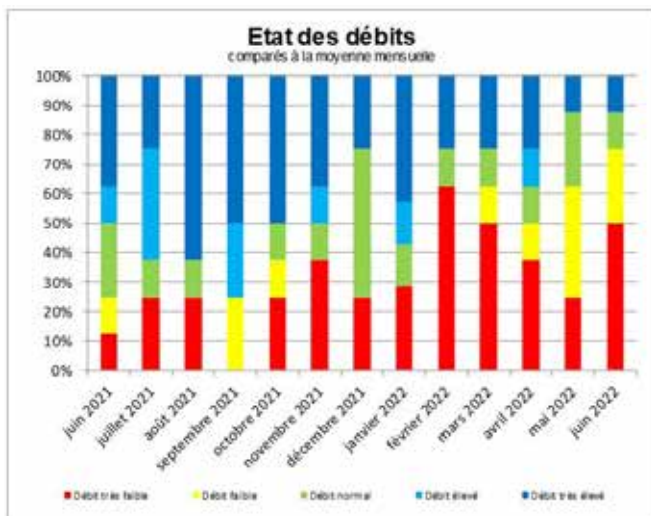
En domaine de socle, la situation se dégrade fortement depuis les deux derniers mois. Au mois de mai, 50% des ressources suivies présentaient un débit faible à très faible. Au mois de juin, la dégradation s'accroît avec 100% des ressources suivies en déficit : près de 40% des ressources présentent un débit très faible par rapport aux normales de saison et près de 60% des débits faibles. Le graphique de droite montre la forte tendance à la baisse des débits au mois de mai (55% des ressources suivies), et dans une moindre mesure au mois de juin (35%).

Les débits du mois de juin 2022 sont plus bas que les débits mesurés durant les mois de juin des autres années. Cette situation est très préoccupante, d'autant plus que la météo n'annonce pas de précipitations au mois de juillet. Une grande vigilance est demandée aux collectivités gestionnaires de l'eau pour limiter les usages de l'eau, faire respecter les limitations d'usages par les usagers, poursuivre les mesures de débits des ressources et surveiller le réseau (casses, fuites, ...) pour éviter des situations critiques.





Suivi des ressources situées en domaine volcanique



En domaine volcanique, la situation se détériore également. Après une légère amélioration au mois d'avril, les débits baissent fortement à partir du mois de mai avec plus de 60% des ressources suivies qui présentent au débit faible à très faible. Au mois de juin, 75% des ressources suivies se trouvent dans un état critique. Le graphique de droite confirme cette tendance avec 50% des ressources suivies

avec des débits à la baisse au mois de mai. Une grande vigilance est demandée aux collectivités gestionnaires de l'eau pour limiter les usages de l'eau, faire respecter les limitations d'usages par les usagers, poursuivre les mesures de débits des ressources et surveiller le réseau (casses, fuites, ...) pour éviter des situations critiques.





Restrictions des usages de l'eau

A l'échelle départementale

Le Préfet du Cantal a pris un nouvel arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2022 relatif à la limitation provisoire des usages de l'eau :

- Restrictions de niveau 3 « crise » : zone de gestion Aubrac
 - Restriction de niveau 1 « alerte » : zones de gestion Alagnon, Haut Allier et Ander Margeride
- Les usagers doivent respecter les prescriptions de l'arrêté qui réglementent les usages sur chaque zone correspondante avec des modalités particulières par usage (interdiction stricte, respect des horaires, ...) et qui concerne le lavage des véhicules et voiries, l'arrosage des fleurs, jardin, terrains de sports, les fontaines, les piscines, l'irrigation agricole, ...
- Vigilance : reste du département. Tous les usagers sont invités à limiter leur consommation d'eau dans le cadre d'une gestion raisonnée de la ressource quelle que soit la nature de cette ressource.

A l'échelle communale

Certaines communes connaissent des baisses importantes de leurs ressources en eau, notamment en Châtaigneraie (Montsalvy, Puycapel, ...). Elles ont pris des arrêtés de limitation provisoire des usages de l'eau.

Remerciements aux communes participantes :

ANGLARDS-DE-SAINT-FLOUR, ARNAC, DIENNE, GLENAT, LADINHAC, LAURIE, LAVASTRIE, LAVEISSENET, LAVEISSIERE, LIEUTADES, MALBO, MARCENAT, SAINT-MARTIN-VALMEROUX, VAL D'ARCOMIE, COREN-LES-EAUX JOU-SOUS-MONJOU, VITRAC ET LE VAULMIER.



Prochain
bulletin
août 2022

RÉSEAU DÉPARTEMENTAL DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

Mission d'Assistance à la Gestion de l'Eau (MAGE) du Conseil départemental du Cantal

**Hôtel du Département
28 avenue Gambetta
15015 Aurillac Cedex
04 71 43 01 98**